

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

'www.certigreen.be

Nr 2926

Rapport d'inspection - Installation électrique domestic	que BT / TE	BT existan	te
N° de rapport :	ée		
Personne sur place :	Nd,	/	19.00
Adresse de la visite :	les 6	111.4.	to be
Date de visite : . 2.9. Mohr. Date d'émission : . 2.9. Loft Références d	lient://	<i>I</i>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🛘 271 💆 276 bis et dérogations 🔼 271	bis 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbi : CHECK-LIST-INS-E-11  Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : V Protection générale du branche	ement:	A	
□3N400 V □3x230V □2x230V ▼1N400V Nombre de tableaux :n	ombre de circ		x: 13
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	V	10	
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	a		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X,		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indivi	duel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl.
Manquements / Notes :		2/	
Albsence de plan élechi pen	2. de.	linslo	Mation
		///////////////////////////////////////	
			********
Conclusion : ☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochair	contrôle péri	odique est à d	effectuer 🙎
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	200 200 200	74 BY 100 ORA	S/e
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une			8
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18	mois après s	ignature de l'a	acte de
vente.		ontoiro cat à :	m   m
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exan par le même organisme en vue de compléter le dossier.	ien compieme	entaire est a e	effectuer RAP/SOCOTEC-E27 exécuter exécuter

E273(fr)/0215 – V8

Nom et visa du demandeur pour réception :

CUFFARO Domenico

SOCOTEC